

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 1^{er} décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick GILLES, Maire.

Présents : Mrs GILLES Pierrick, LE GOFF Franck, PELLETIER Michel, Mmes GIRARD-PERRIER Emmanuelle, BARBULÉE-COQUELIN Maryline, LATAPY-PUVILLAND Emmeline, VERGER-MULLER Laurie

Absents excusés : M. LESUEUR Philippe

Nombre de présents au conseil municipal : 7

Nombre en exercice : 8

Nombre ayant pris part aux délibérations : 7

Madame GIRARD-PERRIER Emmanuelle est désignée secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Acquisition d'une citerne souple – Défense incendie Le Petit Mesnil
 - Divers
-
- **Acquisition d'une citerne souple – Défense incendie Le Petit Mesnil**

Monsieur le Maire expose que suite à l'acquisition de la parcelle cadastrée ZA16 d'une surface de 945 m² située au Petit Mesnil afin de répondre aux réglementations de la défense extérieure contre l'incendie, plusieurs devis ont été reçus concernant l'acquisition d'une citerne souple de 120m³ comprenant la prestation de terrassement, l'installation d'une clôture et portillon, le remplissage de la citerne en eau, la création d'une aire de stationnement pour les pompiers et la pose d'un panneau Pompiers.

Le Conseil, après en avoir entendu et délibéré, à l'unanimité,

Décide de retenir le devis de l'entreprise E.S.A evolutions pour un montant 17 956,00 € HT,

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis,

Autorise à faire les demandes de subventions auprès des instances administratives et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Avis favorable : 7 votants, 7 pour

- **Divers**

- Décoration de Noël : Monsieur le Maire remercie les élus qui ont participé à la décoration du sapin.
- Concert à l'église: Monsieur le Maire informe que l'association du Patrimoine organise un concert à l'église le 21 décembre 2025. Il rappelle également que le nettoyage de l'église et de la sacristie aura lieu le 12 décembre 2025 à 14h00.
- Poubelles cour de la mairie : Il est constaté que des personnes utilisent les poubelles de la mairie situées à côtés des conteneurs d'apport volontaire. Un petit rappel sera mis dans le bulletin communal.

Levée de séance à 19h25